

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- ★ : Monument historique - AC1
- : Périmètre de protection du Monument Historique
- : Réseau ferré - voie ferrée T1
- : Servitude radioélectrique - zone secondaire de dégagement - PT2
- : Plan de Prévention des Risques Inondation - Interdiction
- : Plan de Prévention des Risques Inondation - Prescription
- : Plan de Prévention des Risques Inondation - Pas de contrainte
- : Servitude de halage et de marchepied - EL3 (non représentée)

Avertissement : le plan est produit sur la base d'informations collectées auprès de la DDT et des différents services gestionnaires. Pour tout renseignement complémentaire sur les servitudes en vigueur, l'utilisateur devra se reporter aux textes réglementaires correspondants.

INFORMATION

- : ZNIEFF Type 2
- : Val de Saône - crue de 1840 - Aléa fort
- : Val de Saône - crue de 1840 - Aléa modéré
- : Forêt soumise au régime forestier
- : Itinéraire de randonnée

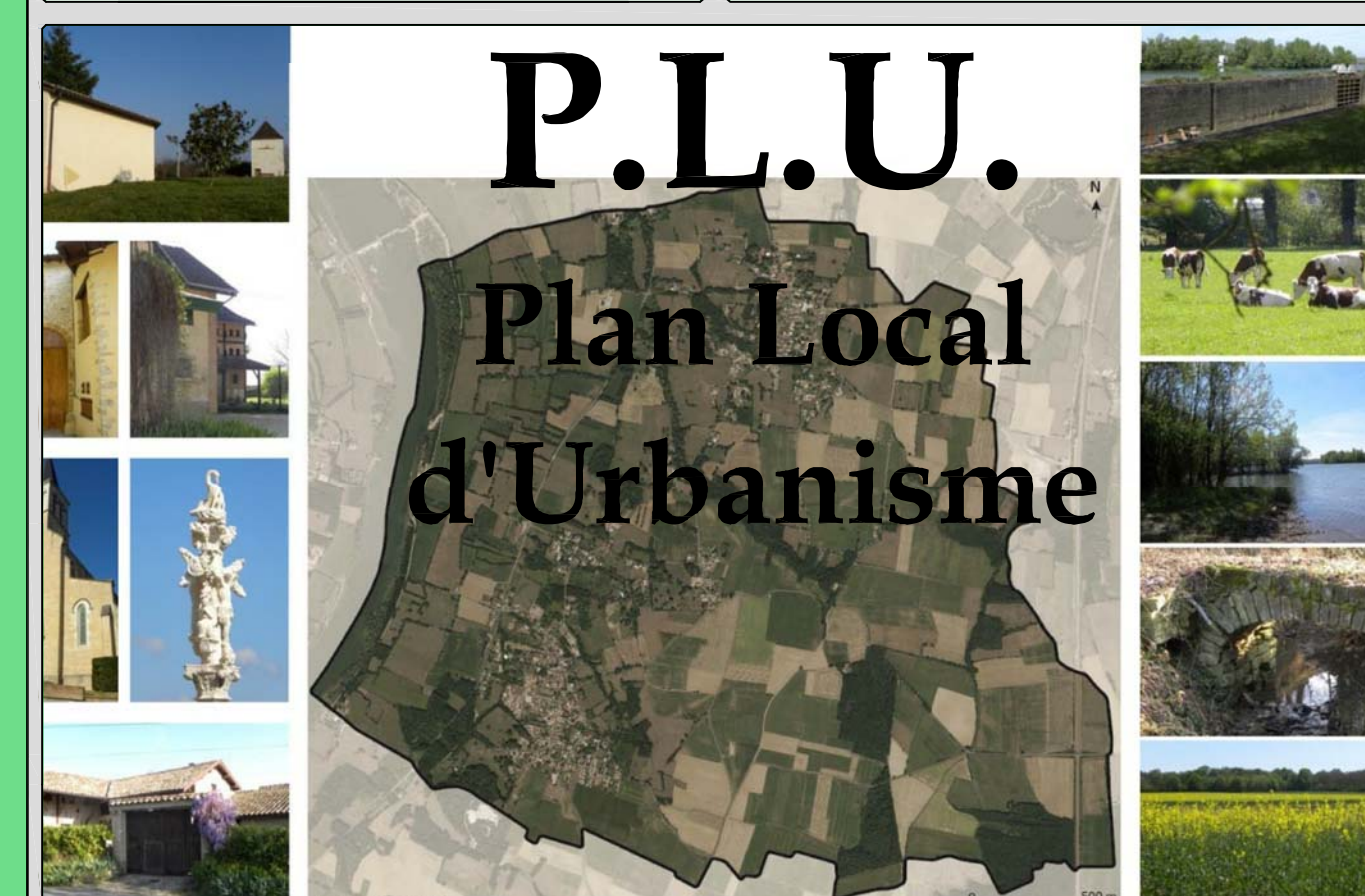
Le PPR inondation approuvé le 10 janvier 1997 est reporté sur le présent plan en tant que servitude. Pour autant, en application de l'article R.111-2 du code de l'urbanisme, c'est la carte de l'aléa de référence de la crue de 1840 modélisée aux conditions actuelles d'écoulement du 23/12/2008 reportée en tant qu'information sur le présent plan, qui doit être prise en considération, dès lors que son zonage est plus contraignant que l'actuel PPRi, pour l'instruction des dossiers d'urbanisation

Exposition du plomb : l'ensemble du département est classé zone à risque L'arrêté préfectoral du 2 mai 2001 en précise l'application

Département de l'Ain
Commune de
MOGNEINS

12

Plan des servitudes d'utilité publique et d'informations
Echelle : 1/5000



PLAN LOCAL D'URBANISME
Plan d'Occupation des Sols approuvé le 18 décembre 1992 et modifié le 27 février 1998 et le 5 janvier 2001. Mise en révision du Plan d'Occupation des Sols et élaboration du Plan Local d'Urbanisme par délibération du Conseil Municipal du 10 septembre 2009. Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme le 22 janvier 2015. Approbation du Plan Local d'Urbanisme le 14 Avril 2016. Via pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 14 Avril 2016

REVISIONS ET MODIFICATIONS

